

Seul le prononcé fait foi

Discours d’Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l’occasion de la signature de la Convention CNV, de l’État et la Région Nouvelle-Aquitaine, à la Rochelle, samedi 16 juillet 2016

Chers Amis,

Lors des attentats de janvier 2015, la liberté et la fraternité étaient visés. Le 13 novembre, c’était la culture et notre mode de vie qui étaient touchés. Le 14 juillet, c’est le jour de la fête nationale, une fête qui symbolise le combat d’un pays pour ses libertés à travers les siècles, que des enfants, des femmes, des hommes ont été victimes d’une violence inouïe. C’est donc nos libertés et notre constitution en tant que Nation qui ont été visées.

Notre défi, notre devoir, c’est de rester unis et de ne céder en rien sur nos valeurs. De refuser le cynisme et la surenchère qui mèneraient à la fragilisation de notre pays. De protéger nos libertés et notre unité. C’est pour cela que nous sommes là.

Cela passe notamment par la liberté de création et de diffusion, désormais proclamée par la loi Création Architecture et Patrimoine qui vient d’être promulguée le 8 juillet dernier.

Défendre la création, c’est aussi donner un cadre adapté et pérenne de travail aux artistes et aux techniciens du spectacle. C’est ce que nous avons fait en donnant force à l’accord historique conclu sur l’intermittence par les partenaires sociaux du secteur par décret pour une entrée en vigueur le 1^{er} août. Accord que le gouvernement va accompagner d’un fonds spécifique pour l’emploi durable dans le secteur doté de 90 M€.

[C’est aussi pour soutenir la création et l’éducation artistique et culturelle que le Président de la République a annoncé lors des Rencontres photographiques d’Arles que le budget de la culture ferait partie des budgets prioritaires pour 2017].

C'est aussi pour cela que depuis 2012 un plan de développement des scènes de musique actuelle a été mis en œuvre, aux côtés des collectivités territoriales. La Région Nouvelle Aquitaine est particulièrement active s'agissant de ce réseau de scènes de musique [300 K€ sur les 2M€]. actuelles et je me réjouis que nous ayons pu y renforcer notre accompagnement cette année.

C'est toujours au soutien de la création, de la chanson francophone en particulier et de la diversité musicale en général que nous avons rendu plus effectif les quotas de chanson française à la radio, avec le soutien de la filière musicale.

La convention que nous signons, Cher Alain Rousset, s'inscrit parfaitement dans la démarche volontariste que je viens de décrire : une démarche partenariale entre l'Etat et la Région au bénéfice de la filière musicale sur un territoire qui s'engage, la Nouvelle Aquitaine.

Je remercie le CNV, moteur de cette démarche et fédérateur de la filière.

Je suis heureuse de signer cette convention aux Francofolies qui rassemble le public dans ce deuil national et lui démontre la force de rassemblement de la musique. Un festival, Cher Gérard Pont, qui fait dialoguer la chanson avec les autres arts, qui mêle les talents émergents et les grands maîtres revisitant leurs classiques de façon exemplaire.

Il était important, Monsieur le Maire et Cher Jean-François Fountaine, je vous en félicite, de maintenir les Francofolies, dans la période actuelle avec ces minutes de silence hier, d'applaudissements aujourd'hui.

C'est pour préserver l'offre culturelle, la musique, le théâtre... qu'un fonds de soutien aux salles et aux festivals a été créé au lendemain du Bataclan, fonds dont nous avons doublé les moyens en juin dernier. Parce qu'il était nécessaire de vous accompagner dans le renforcement des mesures de sécurité nécessaires, sous l'autorité du Préfet.

C'est pour ces mêmes raisons que Bernard Cazeneuve a spécifiquement missionné un Préfet référent sur ces questions et qui est avec nous ce soir.

Le sens de notre présence à tous ici, c'est de défendre les valeurs de notre pays, la capacité de rassemblement de la création, dans un esprit de liberté et aussi de responsabilité.

[La création, qui parfois dérange et pourtant rassemble].

Notre sécurité sera plus forte quand chacun comprendra qu'il est acteur et prescripteur de la résistance et de la cohésion de notre société.

[Notre société qui sait, les Francofolies en témoignent, que la création restera le bastion irréductible de toutes les richesses de notre diversité et de notre force]. Et c'est ce à quoi les Francofolies contribuent.

Je vous remercie.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation à l'information et à la communication

Service de presse

01 40 15 80 20

service-presse@culture.gouv.fr